



Honoraires de transaction immobilière JCM IMMOBILIER*

Prix de vente	Honoraires TTC**
0 € à 29 999 €	3 000 €
30 000 € à 49 999 €	5 000 €
50 000 € à 64 999 €	6 000 €
65 000 € à 79 999 €	7 000 €
80 000 € à 94 999 €	8 000 €
95 000 € à 109 999 €	9 000 €
110 000 € à 134 999 €	10 000 €
135 000 € à 159 999 €	11 000 €
160 000 € à 184 999 €	12 000 €
185 000 € à 209 999 €	13 000 €
210 000 € à 249 999 €	14 000 €
250 000 € et +	6 %

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant net vendeur inscrit lors de la transaction.

Nos honoraires comprennent l'ensemble des moyens mis en œuvre pour la réalisation de la vente du bien (l'estimation, la constitution du dossier de vente, la commercialisation du bien, les prestations de visite, les négociations et l'accompagnement durant toute la mise en vente jusqu'à l'acte définitif).

*Honoraires calculés sur le prix de vente net vendeur

**Honoraires charge acquéreur

JCM IMMOBILIER
Agence de Montluçon et Malicorne
RCS 834 684 771
CPI n° 0302 2020 000 044 853



Honoraires de location habitation, mixte, meublée

JCM IMMOBILIER

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre le locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er Août 2014.

Honoraires à la charge du locataire : Zone « non tendue »

Les honoraires pour la visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, et de la réalisation de l'état des lieux est d'un mois de loyer hors charges sans que ce montant ne puisse être supérieur à :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8 €/m² TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m² TTC

Honoraires à la charge du bailleur : Zone « non tendue »

Les honoraires pour la visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, et de la réalisation de l'état des lieux est d'un mois de loyer hors charges sans que ce montant ne puisse être supérieur à :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8 €/m² TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m² TTC

JCM IMMOBILIER
Agence de Montluçon et Malicorne
RCS 834 684 771
CPI n° 0302 2020 000 044 853